



L'édito du maire

« UNE RENTRÉE RÉUSSIE »



Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Depuis quelques jours, plus de 900 petits Mouansois et Mouansoises ont retrouvé les bancs de nos écoles primaires et maternelles.

La rentrée s'est faite sous de bons auspices, les services techniques ont travaillé tout l'été pour améliorer ou réparer les équipements qui le nécessitaient. Parmi les travaux d'envergure, on peut citer la réfection et l'embellissement de l'une des cours de l'école Aimé Legall et la pose d'abris vélo.

Notre commune, en avance sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, entame sa troisième année dans ce domaine.

Après concertation avec les parents et les enseignants, des aménagements de détails ont été décidés afin de parfaire l'offre et l'organisation des activités périscolaires.

Je veux souligner, ici, la qualité de la restauration scolaire qui est offerte aux enfants de nos crèches

et de nos écoles.

Le 100 % bio est le fruit de l'engagement total des services municipaux impliqués dans la production des légumes, la confection des repas, l'éducation et l'animation.

La ferme communale de Haute Combe fournit à présent la quasi totalité des légumes des cantines. Au-delà de la qualité sanitaire et environnementale

de l'alimentation proposée, le moment du repas est aussi un temps d'apprentissage où il est enseigné à nos enfants comment ne pas gaspiller et comment se nourrir sainement avec des produits qui respectent le rythme des saisons.

Aussi, je veux remercier les équipes d'enseignants et les animateurs pour l'enthousiasme et l'énergie déployés chaque année et à l'occasion de cette rentrée ainsi que l'investissement des parents au sein des associations de parents d'élèves pour leur rôle essentiel dans l'animation de la vie de nos écoles.

Je souhaite à tous nos enfants une très bonne année scolaire riche en découvertes, en échanges et en apprentissages.

Votre maire
Pierre ASCHIERI



à la une

« Quoi de neuf dans les écoles ? »

Aller à l'école en vélo ou à pied !

A la rentrée les écoliers vont pouvoir découvrir le parking vélo installé dans chacune des 3 écoles.

C'est un souhait du conseil de ville des enfants qui trouve donc sa concrétisation.

Depuis 2 ans des ateliers mobilités sont organisés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires formant ainsi les enfants à la maîtrise de leur vélo à leur entretien et à la connaissance des règles de sécurité pour circuler en ville. Pour arriver en forme à l'école le matin la marche et le vélo sont les bonnes solutions, les associations de parents d'élèves des 3 écoles et la commune vont se concerter dès la rentrée pour relancer des opérations pédibus et vélobus, les ramassages scolaires à pied et à vélo !



Le retour du forum pour choisir les cycles d'activités !

A la demande des enfants, les différentes activités proposées dans les cycles d'activités seront présentées au cours d'un forum où ils pourront rencontrer les différents animateurs et découvrir le programme de l'année. Ce forum sera également ouvert aux parents, de 16 h 30 à 18 heures :

- à l'école François Jacob le mardi 8 septembre.
- à l'école Aimé Legall le jeudi 10 septembre.
- à l'école l'Orée du bois vendredi 11 septembre.

(suite en page 2)

Habitat

De beaux programmes de logements au coeur de ville axés sur l'environnement



Le Centifolia, situé à deux pas du centre-ville, de la gare et de l'école Aimé Legall

Peu à peu notre commune satisfait les besoins de sa population, et répond aux exigences de la loi SRU.

Après le Castel, le Flourier et le Parc de Gaïa, nous inaugurerons Les Passantes, chemin des Gourettes, le Centifolia et la Tubéreuse avenue Marcel Journet.

Situés en centre ville, ils permettent aux locataires d'aller à pied chez les commerçants, au cinéma, à la médiathèque, au stade, au gymnase, à la mairie, à la gare, etc. La plupart

des enfants sont déjà inscrits dans les écoles de Mouans-Sartoux puisque une grande partie des familles résidait déjà sur la commune.

Nous bénéficions de programmes réussis sur le plan esthétique, mais surtout de très grande qualité intérieure et de confort.

Spacieux, bien éclairés, bénéficiant d'une parfaite isolation, les charges seront limitées car ce sont des bâtiments répondant tous aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Ils possèdent tous des parkings en sous-sol et des accès bien aménagés.

C'est le Logis familial, promoteur social, qui a élaboré ces programmes en collaboration avec les services municipaux.

Ils ont déjà obtenu des récompenses pour leur qualité, notamment le Prix Bas Carbone et le label Handitoit pour le *Centifolia*, en raison des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Nous souhaitons à tous une bonne installation et la bienvenue aux nouveaux Mouansois!

« Quoi de neuf dans les écoles ? » (suite)

Des inscriptions aux cycles d'activités plus souples et par périodes !

Lors du sondage de nombreux parents ont souhaité un assouplissement des modalités d'inscription pour ajuster au mieux le rythme de l'enfant et l'articulation avec les activités associatives et les contraintes familiales pouvant évoluer au cours de l'année scolaire. Cette année les inscriptions se feront environ 4 semaines avant le début des cycles d'activité.

Des tablettes dans les écoles !

Les enfants d'Aimé Legall pourront utiliser des tablettes à la rentrée à leur école en complément des salles mobiles et des ordinateurs. Si l'expérience est concluante les autres écoles seront progressivement dotées.



Consultez la version numérique intégrale partout où vous le souhaitez sur www.mouans-sartoux.net ou en flashant le code ci-contre.

Initiatives

Nourriture à partager !

L'idée a germé en 2008 à Todmorden, une cité du nord de l'Angleterre, touchée de plein fouet par la crise. Pour recréer du lien social, des habitants ont eu l'idée de transformer un jardin floral en jardin potager et d'indiquer « *food to share* » - « nourriture à partager ». Le concept a muri et se décline maintenant sous l'appellation « *Les incroyables comestibles* » ! A Mouans-Sartoux, à l'angle de la rue de Verdun et de la République, Laurent et Stéphanie ont planté au printemps dernier des plants de

tomates. Qui donnent encore aujourd'hui de beaux fruits. A disposition des passants ! Si vous aussi vous souhaitez semer et partager de la nourriture, adressez un courrier aux Services Techniques de la ville qui vous attribueront une ou plusieurs jardinières, ainsi que de la terre ! A la seule condition que les fruits et légumes soient accessibles aux passants et d'afficher sur vos bacs de fruits et légumes : *Nourriture à partager, servez-vous librement, c'est gratuit !* plus d'infos sur lesincroyablescomestibles.fr



Des tomates à partager, rue de Verdun

11 défibrillateurs à Mouans-Sartoux

L'arrêt cardiaque, ou la mort subite chez l'adulte, est responsable en 2013 de près de 40 à 50 000 décès en France. On estime (études scientifiques) que 3 à 4 000 personnes pourraient être sauvées par des gestes réalisés par le public. Il constitue un véritable problème de santé publique. A l'initiative d'Annie Frèche, adjointe déléguée à la santé et à la prévention, la Ville de Mouans-Sartoux a lancé il y a plusieurs années un programme de mise à disposition du public de défibrillateurs, conformément à la fiche n°16 de l'Agenda 21. Il consiste notamment en la formation des agents et des dirigeants, l'information, la communication...

Depuis six ans, la direction Sports & Vie Associative de la ville de Mouans-Sartoux met en place des animations pour la formation et l'information du dirigeant. Près de 250 bénévoles ont pu en profiter gratuitement où éducateurs, présidents, élus ont remis à niveau leurs acquis de secouriste. Les pompiers de Mouans-Sartoux et les infirmiers de Cannes (bénévoles et volontaires) ont dispensé ces démarches citoyennes

avec les nouvelles méthodes (gestes, postures, réflexes). La ville est désormais dotée de 11 appareils installés dans les principaux équipements publics. Ce matériel, en excellent état de

fonctionnement, est régulièrement entretenu et vérifié avec la collaboration des services départementaux, le SDIS et la Ville. En cas de nécessité, souvenez-vous de ces mots clés : évaluer, alerter

les secours (le 15 ou le 112), procéder aux massages cardiaques et aux ventilations, appeler les secours, repérer et faire venir le défibrillateur.



- Hôtel de ville (en façade)
- Poste de police municipale (en façade + un appareil embarqué dans un véhicule de patrouille)
- Centre technique municipal
- Gymnase municipal
- Gymnase du collège
- Stade A. Robuttato
- Crèche des Indes à Grand Jardin

- Mais aussi à...**
- Ecole François Jacob
1896 route de Pégomas
 - Base de Loisirs la Pooute
au club house de tennis municipal
578 chemin de la chapelle
 - Hôtel La Louisiane
440 avenue de la Gaité 21 de l'Argile



La victime ne respire pas... Que faire ?

- Prévenir les secours le 15 ou le 112
- Procéder aux massages cardiaques : 30 compressions thoraciques et 2 ventilations (bouche à bouche) à répéter jusqu'à l'arrivée des secours
- Repérer et faire venir (avec aide d'une autre personne éventuellement) le défibrillateur le plus proche et le mettre en marche selon les démarches indiquées.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

En application d'une décision du conseil constitutionnel de 2014, le nombre de sièges du conseil de communauté du Pays de Grasse a été réduit de 70 à 62 sièges, la commune voyant sa représentation passer de 6 à 5 sièges. Une loi votée le 9 mars 2015 permet, dans le cadre d'un accord entre les communes, en fonction du nombre d'habitants, de revoir la représentation des communes.

Les 23 communes du Pays de Grasse ont décidé que la nouvelle configuration du conseil de communauté comptera 71 sièges. Mouans-Sartoux retrouve le siège qui lui avait été retiré et aura bientôt à nouveau 6 représentants au sein du Pays de Grasse. La majorité municipale a décidé que ce 6^e siège serait réservé à un élu de l'opposition, alors même que rien ne l'y oblige dans les dispositions législatives actuelles.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle pour une ville en marche » (opposition)

Que font-ils de notre village ? Il était une fois, un joli petit village, du nom de « Mouans-Sartoux ». Esthétique, agréable à vivre, à fiscalité maîtrisée. Mais, depuis quelques temps, la municipalité le défigure, atteinte d'une boulimie de constructions dénaturant le paysage. Augmentant sans cesse les impôts locaux, sans se soucier du portefeuille des mouansois... Que reste-t-il alors

des avantages à vivre ici ? Car, voici naître : « Mouans-Sarcelles » ! La majorité du Conseil municipal n'a pas changé, pas évolué, ce sont toujours les mêmes. Avec un nouveau maire désigné sans l'assentiment des Mouansois, ceci va continuer voire s'accroître. Demain, il sera trop tard pour se plaindre et regretter le « Mouans-Sartoux » d'antan. Place au béton, aux impôts et autres augmentations tous azimuts.

Bruno VALLÉE

Environnement

Mouans-Sartoux signe la charte de l'Association pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

Le 30 juin dernier, Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux, a signé la charte de l'[Association pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes](#) (ANPCEN). Cette charte nous engage à poursuivre sur la voie des économies d'éclairage nocturne, déjà engagée depuis plusieurs années. Elle nous permettra aussi de bénéficier de conseils d'experts en économie d'énergie de l'ANPCEN. Elle est aussi cohérente avec l'inscription au concours « Villes et villages étoilés » organisé par l'ANPCEN, et pour lequel la commune a postulé.

Enfin, la ville va, comme en 2014, participer à la manifestation nationale « Le Jour de la Nuit » (programme ci-dessous) organisée par l'ANPCEN.

Ce sera le 10 octobre dans le parc du Château. Une soirée d'observation du ciel est prévue, avec extinction des rues et places du village, conférence et découverte de la vie nocturne, notamment (programme complet ci-dessous)

Le site de l'ANPCEN : <http://www.anpcen.fr/>



Le programme du Jour de la Nuit samedi 10 octobre 2015

- Extinction de l'éclairage public de tout le village et du parc château de 21h à minuit
 - Extinction de 80% des éclairages publics de la commune de 00 h 30 à 05 h 30
- ANIMATIONS**
- Conférence sur la faune nocturne
 - Promenade dans le parc du Château pour observer/écouter la faune nocturne :
 - Exposition et sensibilisation à la pollution lumineuse
 - Observation du ciel depuis la mairie de Mouans Sartoux (place Charles de Gaulle) de 21 h à minuit

Les faits marquants du Conseil Municipal



Après le 1^o semestre marqué par le vote du budget 2015 et l'élection du nouveau Maire, le Conseil Municipal du 18 juin a traité de nombreux points, dont les principaux sujets suivants ([pour plus de détails, se référer au compte rendu de ce conseil, disponible sur le site de la Ville](#)) :

- **Restauration scolaire** : demande de subvention pour l'observatoire de la restauration scolaire durable, et fixation des tarifs 2015-2016.
- **Prix et qualité de l'eau** : présentation du rapport annuel. La qualité de l'eau et de l'assainissement restent d'un très bon niveau. Des travaux sont prévus pour améliorer de rendement du réseau.
- **Cinéma** : présentation du rapport annuel. La fréquentation de La Strada est la plus importante au niveau national pour un complexe de 3 salles. La contribution au budget de la commune est significative (environ 110 .000 € en 2014).
- **Reconduction de la répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** : cette disposition, prise en accord avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et avec toutes les communes de CAPG, permet de faire porter à CAPG 75 % de la contribution au FPIC en 2015. Ceci représente pour Mouans-Sartoux une économie de 43.000 € sur le budget 2015.
- **Soutien à la politique de la Réserve militaire** : approbation de la signature par le Maire d'une convention avec le Ministère de la Défense, marquant le soutien de la commune aux forces de sécurité, dans le contexte difficile que traverse le pays.
- **Voirie communale** : approbation d'un programme de travaux de 88 000 € pour 2015.
- **Logements locatifs sociaux** : approbation de cinq Projets Urbains Partenariaux (PUP) avec l'OPH de Cannes, Erilia et la Foncière Roy René, pour un total de 186 logements.
- **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : approbation de la révision allégée n° 1, après examen par les services de l'Etat, le Conseil Départemental, la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Ouest, et après Enquête Publique.
- **Parking du Château** : cession par la commune à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) du volume du parking, afin de permettre la création d'un parking d'intérêt communautaire de 244 places en 4 niveaux.



De nouveaux horaires à la médiathèque dès le 1^{er} septembre

VOUS CHANGEZ,
NOUS CHANGEONS AUSSI !

VENEZ !

A PARTIR DU
1^{ER} SEPTEMBRE

Mardi
14h - 18h

Mercredi
13h - 19h

Judi
10h - 13h

Vendredi
14h - 18h

Samedi
10h - 18h

NOUS CHANGEONS
NOS HORAIRES

A benlèu !
à bientôt !

MÉDIATHÈQUE DE MOUANS-SARTOUX

Champions les Mouansois(es) !



Les boulistes et les archers mouansois se sont particulièrement distingués cet été ! Trois sociétaires de **SCMS Boules** ont en effet remporté le titre de **champion de France de jeu provençal triplettes**. La médaille de la ville de



Mouans-Sartoux leur a été remise en juillet au cours d'une réception donnée par la municipalité.

La **Compagnie des Archers du Parc** présidée par Elisabeth Allegriani a glané **trois titres de champions de France** dans la discipline du tir en campagne. Laure Baillon, Luna Menardo et Sam Herlicq s'ajoutent à la longue liste des champions formés au club qui ont fait briller les couleurs de Mouans-Sartoux au plus haut niveau.

Art-Cerveau-Le Double du 11 au 13 septembre au château

La 25^e édition du colloque organisé par l'association Art-Science-Pensée aura lieu du 11 au 13 septembre 2015, au château de Mouans-Sartoux, sur le thème : ART CERVEAU Le DOUBLE. Parmi les intervenants : Pierre Brahic (astrophysicien, professeur à l'université Paris Diderot et au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables), Boris Cyrulnik (Neuro-Psychiatre, éthologue. Directeur d'enseignement à l'Université de Toulon. Autorité médicale, Expertises pour l'O.M.S.).

Infos sur le site www.a-asp.org et au 04 93 75 64 65.

ART CERVEAU LE DOUBLE

25^{ème} Colloque
Château de Mouans Sartoux
11 . 12 . 13 septembre 2015

Association Art Science Pensée
33(0)493 75 64 65 www.a-asp.org
art.science.pensee@wanadoo.fr

Numéros utiles

- Mairie : 04 92 92 47 00
- Police municipale : 04 92 92 47 27
- Régie municipale des eaux : 04 92 92 47 12
- Services techniques : 04 92 92 47 21
- CCAS : 04 92 92 47 22
- Médiathèque : 04 92 92 43 75 -
- Espace emploi : 04 92 92 47 28
- Enfance : 04 92 92 43 90

Vie pratique

Une nouvelle crèche de 50 places dès janvier 2016

Une structure d'accueil collectif d'une capacité de 50 places ouvrira courant janvier 2016. Elle sera située au rez-de-chaussée de la résidence « Le Maupassant », 105 Allée des Ecoles à Mouans-Sartoux.

A deux pas de l'école Aimé-Legall et de la gare de Mouans-Sartoux. Cette ouverture porte à 150 le nombre de places en crèche sur la commune de Mouans-Sartoux, réparties en trois crèches collectives et une crèche familiale. Pour s'inscrire, il convient de prendre rendez-vous au CCAS le mercredi matin auprès de Fabienne Angi, coordinatrice Petite Enfance. Tel: 04 92 92 47 22

Elections régionales 2015

Les électeurs ayant déposé une demande d'inscription sur les listes électorales entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 inclus, pourront voter lors des élections régionales les 6 et 13 décembre prochains. Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité un justificatif de domicile – 3 mois (edf, tél, eau, etc). Renseignements en mairie principale et par téléphone au 04 92 92 47 00.

Mobilisation pour le climat avec Alternatiba 06 samedi 17 octobre

En marge de COP 21, sommet mondial pour le climat qui se tient à Paris fin 2015, l'association Alternatiba 06 va s'associer à la ville de Mouans-Sartoux pour organiser une grande mobilisation, samedi 17 octobre 2015, autour de la question de l'urgence climatique. A travers conférences, expositions, stands, ateliers et démonstrations pratiques, mais également fête populaire, repas festifs, déambulations artistiques, chants et danses, etc., Alternatiba Mouans-Sartoux montrera que dans tous les domaines (agriculture, économie, aménagement du territoire,

énergie, habitat, finance, production, consommation, travail, déchets, environnement, etc.), non seulement les solutions au dérèglement existent localement et globalement mais qu'en plus, elles construisent une société et une vie plus humaine, plus juste, plus solidaire, plus conviviale, bref, plus désirable.

Venez participer à cette aventure avec nous : proposez une activité sur le village, faites un don, devenez bénévoles ou rencontrez nous lors de nos rassemblements de préparation. Plus d'informations sur : <https://alternatiba.eu/alternatiba06/>



Sur votre agenda

Associations en fête Dimanche 13 septembre 2015

Mouans-Sartoux fête ses associations le dimanche 13 septembre de 9 h à 13 h sur les places de l'hôtel de ville.

Les associations sportives, culturelles, d'animation, humanitaires, patriotiques, sociales, écologiques présenteront leurs activités et des démonstrations (danse, judo, yoga, djembé, qi gong, step, zumba, tennis de table, danse de société...). L'occasion de trouver tous les renseignements nécessaires pour faire son choix. En cas de pluie, cette manifestation se déroulera au Centre sportif René Friard..

Infos : Maison Bleue au 04 92 92 47 21.



Sur votre agenda

en septembre et octobre :

- Samedi 5 sept. : 10^e fête du Canal de la Siagne de 10 h à 18 h aux Jardins du MIP (près de Botanic).

- Dimanche 6 sept. : 18^e marché gourmand, de 10 h à 18 h sur les places de l'hôtel de ville.

- Les 11, 12 & 13 sept. :

25^e colloque Art-Cerveau-Le double

- Dimanche 20 sept. : grand vide-grenier organisé par l'office de tourisme

- 2, 3 & 4 octobre : festival du livre de Mouans-Sartoux



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

